

République Française

Département de la Moselle

Mairie de
HULTEHOUSE

Conseillers en fonction :	11
Conseillers présents :	11
Conseillers votants :	11

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 11 Décembre 2020 à 19 h 30

Convocation adressée le 07.12.2020

Sous la présidence de : Philippe MOUTON Maire

Etaient présents : DREYER Nadine, BAILLY Eric, HERTSCHUH Philippe, Myriam ZIMMERMANN, BUCHY Vincent, DEHLINGER Béatrice, WALCH Marc, Christian VATRY, MANSER Stéphane et HEINRICH Giselle

ORDRE DU JOUR :

1. Indemnités adjoints communaux
2. Travaux :
3. Divers et communications

34/2020	Indemnités adjoints
---------	---------------------

Point 1: Indemnité Adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123.20 et suivants.

Vu les arrêtés municipaux en date du 23.05.2020 portant délégation du maire aux adjoints.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité et avec effet au 01.01.2021 de fixer les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire comme suit :

1^{er} adjoint : 9.90 % de l'indice brut 1027

2^{ème} adjoint : 9.90 % de l'indice brut 1027

3^{ème} adjoint : 9.90 % de l'indice brut 1027

B. Adjoints au maire avec délégation (article L 2123-24 du CGCT)

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Majoration éventuelle Selon le cas : Canton : 15 % Arrondissement : 20 % Département : 25 %	Total en %
1er adjoint : DREYER Nadine	9.90 %	+ %	9.90 %
2 e adjoint : BAILLY Eric	9.90 %		9.90 %

3 ^{ème} adjoint HERTSCHUH Philippe	9.90 %		9.90 %
---	--------	--	--------

Adopté à 10 Voix pour et 1 Abstention.

Point 2: Travaux

Suite à la réunion de la Commission des travaux du 24 Novembre 2020 à 18h00, monsieur le maire fait le point au niveau des travaux à venir :

- Maison des sœurs :

Les démarches sur le financement du projet sont en cours, la commune sollicitera diverses instances pour l'aider à financer ce projet :

- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- AMBITION Moselle (Département)
- CLIMAXION
- La Caisse de Dépôt et Consignation et le Crédit Agricole pour l'Emprunt.

- Gîte :

Un devis pour la réfection de la toiture a été demandé à l'entreprise OBER .
La réflexion pour l'aménagement intérieur est menée au sein de la commission des travaux.

-Ecole :

Les toits des terrasses de l'école nécessitent une rénovation.

- Aménagement du Schelacker :

Monsieur le maire attend des précisions lors de la prochaine réunion du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) quant à l'urbanisation du secteur du Schelacker .

Ce point sera à l'ordre du jour du conseil municipal de Février 2021.

Point 3: Divers et Communications

Mme DREYER Nadine prend la parole concernant :

- La commission du Bulletin Municipal dont les membres sont Nadine DREYER, Giselle HEINRICH, Léa MUNSCH, Arnaud BECHER et GENTY Marie-France sous la Présidence du Maire qui s'est réunie le 30 Novembre afin de faire le point sur les articles déjà en cours.
Le bulletin sera imprimé sur du papier recyclé et distribué courant Janvier aux habitants de la commune.
- La distribution des paniers garnis par le maire et Nadine aux seniors du village qui s'est déroulée le Samedi 05 Décembre dans le respect des conditions sanitaires.

Mme HEINRICH Giselle prend la parole :

Elle propose au conseil municipal de s'intéresser à une application « Panneau Pocket » qui permettra aux habitants via leur portable d'avoir des infos concernant la vie dans notre village (Mairie, Associations etc...)

A l'issue du Conseil Municipal, Monsieur le maire a remis une écharpe tricolore aux 3 adjoints de la Commune

SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL

MOUTON Philippe
DREYER Nadine
BAILLY Eric
HERTSCHUH Philippe
ZIMMERMANN Myriam
BUCHY Vincent
DEHLINGER Béatrice
WALCH Marc
VATRY Christian
MANSER Stéphane
HEINRICH Giselle